



## Procès Verbal Conseil d'Administration CCAS

Séance du lundi 02 février 2026 au CCAS

**PRESENTS** : Mmes ANTOINE Marie-France, CHIANTIA Annie , HERNANDEZ Anne-Marie, IMBERT Sandrine, TROUILLEAU Maryline et Mrs AUDREN Dominique, BILLON PIERRON Robert, DA SILVA Raphaël, GUITTON Franck, MARTIGNAGO Luc

**EXCUSES** : Mmes BRUN Martine, GIROUD Jacqueline, et Mr REVIL Christophe

**ABSENTS** : Mme SOLECKI Marie-Thérèse et Mr PERMINGEAT Jean-François

**POUVOIRS** : Mme BRUN à Mme CHIANTIA , Mme GIROUD à Mme IMBERT

**Invitée**: Mme CARRIER Mélanie, directrice CCAS

Après signature de la fiche de présence et validation du quorum (10 personnes présentes) + 2 pouvoirs Madame TROUILLEAU Maryline est nommée par le conseil d'administration en qualité de secrétaire de séance.

### OUVERTURE DE LA SEANCE : 18h32

#### Procès-verbaux des précédents CA du lundi 15 décembre 2025

Pas de remarque particulière. Vote : à l'unanimité

#### Décisions prises décisions prises entre le 7 décembre et 26 janvier 2026

Nombre d'aides : 5 demandes reçues et traitées / 5 foyers

Montant total accordé : 773.20€ répartis

300€ secours alimentaire (3 foyers), 243.20€ facture mutuelle (1 foyer), 230€ facture eau (1 foyer)

### ORDRE DU JOUR

N°	OBJET DES PROJETS DES DELIBERATIONS	SERVICE
DEL01-2026	Débat d'orientation budgétaire relatif au budget du CCAS 2026	FACP
DEL02-2026	Prix de journée 2026 pour la Résidence Magnolias	FACP
DEL03-2026	Autorisation demande de subvention pour le service des aînés et du lien social	CCAS
DEL04-2026	Autorisation demande de subvention pour le service petite enfance	CCAS
DEL05-2026	Autorisation demande de subvention pour le service Action sociale de Proximité	CCAS

## VOTE DES DÉLIBÉRATIONS :

### **DEL01-2026 Prise d'acte du Débat orientation budgétaire relatif au budget du CCAS 2026.**

Moment important dans l'élaboration du budget du CCAS, le rapport d'orientation budgétaire doit permettre au conseil d'administration, conformément à l'article L.2312-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), de débattre sur les grandes orientations et hypothèses qui sous-tendent la construction du budget pour l'exercice à venir.

Conformément aux nouvelles dispositions de la loi du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (NOTRe), le débat d'orientation budgétaire s'appuie sur un rapport dont le contenu vient d'être précisé par décret n°2016-841 du 24 juin 2016.

CONSIDÉRANT que le Débat d'Orientations Budgétaires est une formalité substantielle de la concertation communale et, qu'il doit se tenir dans les dix semaines précédant l'examen du Budget Primitif.

Le Conseil d'Administration sur proposition du Rapporteur PROCÈDE au débat et à l'examen d'un rapport (en annexe) sur les orientations budgétaires, les engagements pluri-annuels envisagés ainsi que la structure et la gestion de la dette de la collectivité.

*Mélanie CARRIER apporte quelques informations sur le poste assistante administrative DEJ/CCAS.*

*La DEJ avait un poste vacant d'accueil administratif. Ce poste était à temps plein. Toutefois, avec la fermeture des régies, le temps de travail était bien moindre et un temps plein n'était plus justifié. Du côté du CCAS, le poste d'assistante administrative de la Petite Enfance se terminait mi-décembre. Courant 2026, il est également question de fermer la régie Petite Enfance et ainsi diminuer les missions du poste.*

*Face à ces 2 constats, les 2 directeurs (DEJ et CCAS) ont fait un point. Créer un poste commun d'assistante administrative permettrait d'apporter une réponse rapide aux familles ayant des enfants de 0 à 17 ans. Les usagers n'auront plus besoin d'appeler 2 services différents en fonction de l'âge de leurs enfants. Un interlocuteur unique pour une réponse complète et rapide.*

*Cette création de poste sera le point de départ à une réflexion commune pour les familles. L'idée étant avec l'arrivée de ce nouvel agent, la création d'un support de communication commun et complet pour les familles avec tous les liens utiles, les n° de téléphones et autres renseignements nécessaires.*

### **Modalités de vote : à l'unanimité**

### **DEL02-2026 Prix journée 2026 Résidence Magnolias**

Suite au courrier du Conseil Départemental de l'Isère en date du 4 décembre 2025, le Rapporteur INFORME le Conseil d'Administration des tarifs applicables à la résidence Autonomie, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026, votés le 1<sup>er</sup> décembre 2025 – arrêté n°2025-7103 :

Hébergement F1 Bis1.....28.83€ /jour

Hébergement F1 Bis 2 (tarif F1Bis1 X 1.239).....35.72€ /jour

Ces tarifs sont inchangés depuis le 1<sup>er</sup> mai 2025.

### **Modalités de vote : à l'unanimité**

### **DEL03-2026 : Autorisation demande de subvention service des aînés et du lien social**

Le Rapporteur EXPOSE au Conseil d'Administration.

Le service des aînés et du lien du CCAS de Claix gère la coordination du maintien à domicile et une résidence autonomie, développe un service d'accompagnement et une coordination gérontologique avec les différents partenaires sanitaires et médico-sociaux et est identifié comme lieu ressource pour les retraités de Claix, les aidants naturels et les professionnels.

Le service des aînés et du lien social a pour principaux objectifs :

- Apporter aux personnes âgées et leurs aidants, soutien, information et conseil
- Accompagner les personnes âgées et leurs aidants dans leurs parcours de vie
- Organiser les aides et proposer des services adaptés afin de maintenir les personnes dans leurs environnements (dans le respect de leurs choix de vie et leur dignité)
- Lutter contre l'isolement
- Permettre de détecter les situations à « risque » par un travail de proximité
- Promouvoir le « bien vieillir » par des actions et des ateliers de prévention
- Utiliser la Résidence comme un lieu de vie et une alternative au domicile.

Vu le développement des actions du service des aînés et du lien social des demandes de subvention sont justifiées.

Pour la gestion de ce service, le rapporteur PROPOSE au Conseil d'Administration l'autorisation de faire des demandes de subventions auprès de différents organismes partenaires (CARSAT, Sécurité Sociale indépendants, MSA, Fondation de France, Fondation Bruneau, Conseil Départemental, Conférence des financeurs...) pour l'année 2026.

*En 2025, le service des aînés a bénéficié d'une subvention de la part de la Conférence des Financeurs pour financer en totalité des ateliers d'écriture à destination des séniors qui le souhaitaient. Après plusieurs séances et un travail entre l'écrivaine et le service communication de la ville, un livret a pu être imprimé et remis en main propre aux différentes participantes.*

**Modalités de vote : à l'unanimité**

### **DEL04-2026 : Autorisation demande de subvention petite enfance**

Le Rapporteur EXPOSE au Conseil d'Administration.

Le service petite enfance du CCAS de Claix gère les établissements petite enfance (multi-accueil, LAEP, RPE).

Vu le développement des actions et des établissements petite enfance, des demandes de subvention sont justifiées.

Pour la gestion de ce service, le rapporteur PROPOSE au Conseil d'Administration l'autorisation de faire des demandes de subventions auprès de différents organismes partenaires (CAF, MSA, Conseil Départemental, ...) pour l'année 2026.

**Modalités de vote : à l'unanimité**

